

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3^e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'heure de la signature approche. Pensons aux autres dangers ; à l'envahissement de nos marchés par la « kamelote » boche, en particulier. — Le règlement des questions austro-balkaniques. La fin de la Turquie. L'Amérique à Constantinople. L'heureux côté de cette décision : les Yankees en Europe, c'est l'Allemagne définitivement bridée. Une précision sur l'infamie bolcheviste. — Folie italienne. — En Espagne.

Le moment approche où les plénipotentiaires allemands devront répondre par un oui ou par un non aux conditions des vainqueurs.

En dépit de la comédie jouée à Berlin et ailleurs, la réponse ne semble faire aucun doute. Ce sera oui. Si une résistance était esquissée, les troupes de Foch et les navires de l'Angleterre ne tarderaient pas à faire comprendre aux vaincus que l'heure est venue de se soumettre.

Nous pouvons donc escompter à bref délai la signature de la Paix.

Peu à peu, alors, la vie normale reprendra dans les pays belligérants. Mais un nouveau danger menacera les Français : l'envahissement de nos marchés par la Kamelote teutonne. Ce danger pour notre industrie est beaucoup plus grave qu'on ne le croit, car les Barbares ont le génie de la contrefaçon, la bosse de la félonie.

La « Feuille d'Information » cite ce fait typique :

« A la foire de Leipzig, qui s'est ouverte le mois dernier, l'Allemagne exposait déjà, sans même attendre les préliminaires de paix, quantité de marchandises présentées comme produits français. »

Une maison de jouets montrait dans une boîte marquée « Nos poilus » des soldats de bois peints en bleu horizon.

L'Allemagne n'ignore pas la réprobation universelle, qu'inspire partout le nom allemand. Elle sait le dégoût que soulèvera longtemps chez les nations martyres, en France notamment, tout ce qui vient d'elle. Elle veut pourtant, renouer à tout prix les relations commerciales et acquiescer les marchés. Pour cela elle ne reculera devant aucun mensonge, aucune ruse. Elle n'hésitera pas à s'humilier et à colporter chez nous les articles qui glorifieront la France aux dépens de l'Allemagne. La soif du gain et de la puissance qu'il procure passe chez elle avant la fierté.

Si nous ne voulons pas être envahis plus que jamais par l'article « made in Germany », sournoisement camouflé en produit français, et voir passer notre argent dans les mains encore sanglantes de nos bourreaux d'hier, plus que jamais méfions-nous.

Qui surveillons, à la frontière, tous les produits qui nous viendront de Berlin, par la Suisse ou la Hollande. C'est là un point qui a dû préoccuper, nous voulons l'espérer, les Chambres de Commerce françaises....

En attendant la réponse de Berlin, on s'occupe du règlement des questions austro-balkaniques.

Un fait paraît acquis, en ce qui concerne les Balkans : la Turquie cesse d'exister non seulement en Europe, mais aussi en Asie.

Les Alliés ont occupé officiellement la ville et la région de Smyrne. C'est le dernier coup à l'empire ottoman. La puissance du sultan ne sera bientôt plus qu'un souvenir !

Toutes les provinces de la Turquie vont être placées sous la surveillance de la Société des Nations. C'était une solution inévitable. Depuis des siècles les Turcs persécutent les populations asiatiques chrétiennes. Pendant la guerre, ils ont massacré plus d'un million de Grecs ou d'Arméniens. Il était indispensable de mettre un terme à ces turberies abominables.

Il a donc été convenu que les diverses provinces ottomanes, européennes et asiatiques, seraient administrées sous la surveillance des Alliés, Amérique, Angleterre, France, Italie et Grèce se verront attribuer des sphères d'action bien délimitées.

La première impression de la presse française est mauvaise. Il semble, en effet, que la France n'obtient pas la légitime part à laquelle son glorieux passé, en Syrie et en Palestine, lui donne droit. Mais les critiques sont prématurées. Il faut attendre les accords définitifs pour pouvoir porter un jugement justifié.

Par contre, le règlement de la question ottomane nous paraît comporter une contre-partie rassurante.

L'Amérique aurait sous sa tutelle Constantinople et l'Arménie. Les Etats-Unis conserveraient donc de gros intérêts en Europe. Cela peut présenter des inconvénients pour les puissances de l'Entente, mais il y a au moins un avantage d'importance.

Depuis longtemps, la presse pessimiste nous dit : Les garanties exigées des Barbares sont insuffisantes. Nos ennemis signeront le traité, mais ils se soustrairont aux engagements pris. Or, quelle sera notre situation, dans quelques années, lorsque l'armée yankee aura regagné l'Amérique ?

L'argument était troublant. Livré à nos seules forces, nous pouvions connaître encore des heures cruelles, au cas d'une nouvelle agression brusquée.

Notre inquiétude ne saurait être la même si les Américains conservent, en Europe, des intérêts considérables. Comme nous, ils auront un intérêt majeur à surveiller les agissements de Berlin. Comme nous ils savent que le respect de la parole donnée ne gêne pas les Boches. Ils seront donc tenus d'être en état de se défendre contre une félonie toujours possible.

Les Américains à Constantinople c'est, pour la France, une garantie supplémentaire. Les Yankees seront dans l'obligation d'avoir constamment à leur disposition, en hommes ou en navires, des forces suffisantes pour parer à toute éventualité. Même si l'attaque ne se produisait pas du côté oriental, l'édifice construit par les Alliés serait totalement menacé et les Américains devraient aussitôt intervenir.

En résumé, il apparaît que la solution de la question ottomane accroîtra la sécurité de la France pour l'avenir.

A ce titre nous devons nous réjouir, semble-t-il, de voir les Américains s'installer à Constantinople.

L'étoile de Lénine continue à pâlir. La chose triste nos bons internationalistes, mais nous devons, néanmoins, nous réjouir grandement de l'agonie du régime odieux qui menait l'ancien empire des Tsars à la ruine et à la honte.

S'il était nécessaire, une fois de plus, de prouver l'infamie du bolchevisme, il nous suffirait de citer le témoignage d'un ouvrier anglais, H. V. Keeling, qui a pu s'enfuir de Moscou il y a quelque temps. Cet ouvrier, très habile mécanicien, avait été retenu de force par les bolchevistes qui avaient besoin de lui.

Rentré en Angleterre, il a confié ses impressions à la Westminster Gazette. Quelques passages suffisent à nous fixer :

C'est une chose terrible que de vivre en Russie à l'heure présente. Des socialistes avancés commencent eux-mêmes à parler de l'époque tsariste comme du « bon vieux temps ». Nul ne peut se sentir en sécurité....

On peut se promener pendant des heures dans les rues de Petrograd, sans jamais voir personne rire ou seulement sourire. Les hommes et les femmes ressemblent à des ombres. Les petits enfants paraissent n'avoir plus que des yeux. Tous les jours, des gens disparaissent et nul ne sait ce qu'ils sont devenus. Petrograd comptait il y a cinq ans deux millions et quatre cent mille habitants ; il n'en a plus que deux millions et deux cent mille maintenant.

Je n'ai aucune amitié personnelle contre les bolchevistes qui m'ont toujours bien traité. Mais je suis un ouvrier et un syndicaliste et je n'aime pas entendre les ouvriers de nos pays parler du bolchevisme comme d'une expérience splendide qui devrait être tentée en d'autres contrées. Je voudrais qu'on répète que ce n'est pas bon pour le socialisme que de se commettre avec le bolchevisme ou de faire croire qu'une expérience socialiste, si elle était faite, se terminerait par le meurtre ou la mort, par la famine de millions de gens. C'est pourtant ce qui arrivera si les ouvriers continuent à confondre le socialisme avec le bolchevisme. Les ouvriers de nos pays ne sauraient supporter eux-mêmes, ne fut-ce que pour un jour, le régime bolcheviste. Qu'ils prennent donc garde à ne pas aider ceux qui veulent imposer ce système au peuple russe.

Voilà un avertissement précieux dont nos internationalistes, s'ils étaient de bonne foi, devraient tenir compte.

Mais la basse démagogie des meneurs du socialisme ne s'arrête pas devant l'avis, autorisé pourtant, d'un ouvrier loyal qui croit de son devoir d'honnête homme de prévenir le prolétariat.

C'est ainsi que M. Cachin, directeur de l'Humanité, a osé dire à la Chambre, il y a quelques semaines :

« Les socialistes-révolutionnaires, les mencheviks, les amis de Plékhanoff — qui ont toujours adhéré à la politique de l'Entente — se dressent maintenant AVEC les bolchevistes contre votre politique d'agression. »

L'affirmation avait une importance particulière, Plékhanoff — mort récemment — ayant été le fondateur de la social-démocratie russe et l'un des plus éminents théoriciens du marxisme.

La veuve de Plékhanoff, ayant eu connaissance de cette affirmation, vient de protester par une lettre pleine de dignité et d'une précision impressionnante :

« J'affirme, dit-elle, que les amis politiques de Plékhanoff, guidés par les idées et la tactique de leur maître, ont continué et continuent, en bravant la prison et la mort, la lutte sans merci contre le bolchevisme qui, selon eux, n'est pas du socialisme mais un mélange d'idées anarchistes-syndicalistes auxquelles s'ajoutent quelques idées marxistes mal digérées. »

Elle Mme Plékhanoff poursuit, impitoyable : A mon départ de Petrograd, tous les socialistes russes, les sincères, les vrais, m'ont priée de saisir l'opinion socialiste de tous les pays d'une protestation contre le régime criminel sous lequel gémit notre Patrie et qui est une honte dont le socialisme doit se désolidariser. Ils s'élevèrent énergiquement contre la terreur sur laquelle s'appuient les bolchevistes, contre les fusillades en masse, les représailles, les arrestations arbitraires, le régime des prisons, le système des otages, procédés odieux qui nous ramènent au sombre règne d'Ivan le Terrible ; ils protestent contre la suppression complète des libertés démocratiques pour la conquête desquelles tant de jeunes générations se sont sacrifiées et ont péri dans les bagnes et forteresses du tsarisme ; ils continuent à protester contre le crime que fut la dissolution de la Constituante, crime qui engendra tous les autres et dont Plékhanoff disait :

« L'Assemblée qui vient d'être dissoute par les « commissaires du peuple » s'appuyait tout entière sur les intérêts de la population ouvrière de Russie ; en la dispersant, les « commissaires du peuple » font la guerre non aux ennemis du peuple, mais aux ennemis de la dictature de Smolny. »

La dispersion de l'Assemblée constituante est la suite logique de leur coup de force d'octobre... Cette dispersion est un pas vers le fléau de la guerre civile au sein de la masse ouvrière russe. » (Nach Edinstvo N° 16).

Dépôtaires des idées de Plékhanoff, ses disciples et amis se sont donné pour tâche de saper l'édifice bolcheviste en luttant contre les ténébreux dans lesquelles les bolchevistes maintiennent le peuple russe ; en éclairant sa conscience, en lui montrant que le vrai socialisme n'a rien de commun avec les procédés de haine et de violence, « de calamité et de honte » (G. Plékhanoff, Nach Edinstvo N° 1) qui sont ceux des bolchevistes. »

Libre aux internationalistes français de tromper sciemment l'opinion. C'est une mauvaise action devant laquelle ils ne reculent pas !. Mais il reste établi qu'en Russie, les vrais socialistes, les purs, les disciples de Plékhanoff dénoncent, avec unanimité, le régime de Lénine comme une infamie et tous souhaitent l'intervention du monde pour mettre fin à une anarchie effroyable.

Espérons que l'amiral Koltchak, aidé matériellement par les Alliés, atteindra ce but.

L'opinion italienne est très montée contre les Alliés, — contre les Français en particulier — par une presse qui a perdu le sens de la mesure.

A Fiume on affiche que l'Italie a sauvé la France et le monde....

Nos frères italiens ont fait vaillamment leur devoir, personne ne le conteste. Pourtant il y a des limites qu'il

ne faut point dépasser dans l'exagération.

L'Italie éprouve quelques déceptions au règlement. Suppose-t-elle que les Français soient comblés ?...

Laissons au temps le soin d'adoucir les amertumes de Rome. On reviendra ensuite à une saine notion de la réalité à notre égard.

L'Italie — comme le Monde — nous doit mieux que de la colère !...

En Espagne, la situation reste très tendue.

Les partis conservateurs semblent vouloir faire les élections sans laisser au pays la liberté de se prononcer en toute indépendance. On comploterait pour arriver au succès sur une pression sans précédent.

Les partis démocratiques acceptent la lutte.

Ce n'est pas une période de paix qui se prépare chez nos voisins.

Ils n'aboutiront à rien de bon aussi longtemps qu'ils ne s'uniront pas pour lutter contre les bochophiles qui envahissent la péninsule.

A. C.

Billet Parisien

(De notre Correspondant parisien) :

La suprême infamie

Paris, 17 mai 1919.

Encouragés par l'impunité dont ils ont joui jusqu'à ce jour, nos bolchevistes ont maintenant toutes les audaces. Tant que la guerre a duré, ils ne se risquaient pas trop à heurter de front le sentiment populaire et à se faire les auxiliaires avoués de l'ennemi ; la crainte des conseils de guerre était pour eux le commencement de la sagesse.

Aujourd'hui, ils croient n'avoir plus rien à redouter et, comptant sur l'habituelle vulerie des politiciens qui nous gouvernent, ils se mettent résolument au service de l'Allemagne. Plus de réserves, plus de réticences, plus de petites hypocrisies ; ils ont délibérément jeté le masque et opèrent à visage découvert. Leurs journaux font cause commune avec les Boches. Comme le disait il y a quelques jours notre grand confrère parisien, la Démocratie Nouvelle, c'est la « suprême infamie ».

Lisez ce qu'ose écrire, au lendemain de la remise aux Allemands des conditions de paix, le journal du député Longuet, le Populaire :

« Les peuples de l'Europe centrale sont exclus de la Société des Nations... Nous sommes de cœur avec les exclus, dont l'exclusion est un titre de gloire. Etre hors de la Société des Nations, c'est être hors du crime, du vol, de l'iniquité organisées. »

« Une partie du territoire allemand est annexée à la Belgique ; vol. La Sarre, sans devenir française, ne sera plus allemande pendant 15 ans, afin de permettre un plébiscite après l'introduction d'une population française immigrée : vol déguisé. »

Et l'Humanité, où le député Marcel Cachin a succédé à saint Jean Jaurès, est plus violente encore. Elle a le triste courage de publier ces lignes impies :

« Des maintenant, au nom du droit des peuples, nous souhaitons que les Allemands du bassin de la Sarre aient assez d'héroïsme pour résister aux efforts de la violence et de la corruption et qu'ils gardent intact leur sentiment national. De toutes nos forces, nous les aiderons, nous les appuierons dans leur lutte, comme nous appuyons tous les peuples opprimés. »

Dans les réunions publiques, même langage. A la Fédération socialiste de la Seine, après des discours violents du conseiller Raoul Verfuil, de l'ancien instituteur Oscar Frossard, du député Cachin, de l'instituteur en exercice Loriot, des citoyens qui se disent conscients et qui se croient peut-être Français votent un ordre du jour où, constatant que les promesses par lesquelles les gouvernements ont entraîné les peuples dans la guerre se traduisent aujourd'hui par des conditions définitives où le droit est violé presque à chaque phrase, ils « élèvent leurs protestations indignées contre cette transformation de leurs aspirations de justice et de fraternité et engagent tous les organismes du prolétariat à dresser l'action la plus vigoureuse contre l'impérialisme aujourd'hui démasqué de l'Entente. »

Voilà où nous a mené la lâcheté politique : tout un parti politique ose aujourd'hui prendre fait et cause pour l'Allemagne contre la France ; des députés, des fonctionnaires français s'inclinent les avocats du peuple qui a causé la mort de 1.700.000 de nos compatriotes, qui a pillé et ruiné la région la plus riche de notre territoire ; ils essaient de saboter la paix, en attendant l'occasion favorable pour déchainer sur notre pays une révolution à la russe !

Si vous voulez vous défendre contre ce double péril, vous qui êtes Français de cœur, républicains de raison, hommes d'ordre par tempérament et par éducation, ne complex pas sur les professionnels de la politique ni sur les vieux partis aux formules démodées : groupez-vous, organisez-vous, c'est le seul remède.

Claude BARCY.

INFORMATIONS

Les émeutes à Munich

Les chiffres les plus incroyables ayant circulé sur le nombre des arrestations et des exécutions opérées dernièrement à Munich, les statistiques officielles suivantes sont publiées :

Les arrestations se montent à 395, les personnes exécutées à 77. Les pertes des spartakistes se chiffrent par 433 morts et blessés. Les prisonniers de guerre russes fusillés pour avoir pris les armes contre les troupes gouvernementales sont au nombre de 58 ; les prisonniers russes, 163.

Les morts et blessés boches

On mande de Berlin que suivant des informations qui viennent d'être publiées, les chiffres des pertes allemandes au 30 avril 1919 seraient de : Morts, 2.050.460 ; blessés, 4.207.628 ; total, 6.258.088.

Riga contre les Bolcheviks

La population de Riga se serait soulevée contre les bolcheviks. Il y a eu de violents combats dans les rues et les bolcheviks auraient été battus.

La flotte bolcheviste battue

Un croiseur bolcheviste, deux torpilleurs et un certain nombre de dragueurs de mines sont sortis de Cronstadt hier à six heures du matin. En même temps, des batteries bolchevistes de Krassnojogroka ont bombardé la côte finlandaise vers la localité d'Ino.

Les vaisseaux de guerre britanniques sont allés à la rencontre de la flotte bolcheviste, et ont ouvert le feu. Après une bataille de trente-cinq minutes, les bolcheviks ont viré de bord et se sont réfugiés à Cronstadt. Un vaisseau bolcheviste aurait été coulé et un autre échoué.

Au cours du combat naval entre l'escadre anglaise et l'escadre bolcheviste, un croiseur bolcheviste fut coulé avec presque tout son équipage. Un autre fut reconduit par les Anglais jusqu'à la côte estonienne.

Les évêques allemands supplient le pape d'intervenir

Tous les évêques allemands viennent d'adresser au pape un appel invoquant sa protection pour l'Allemagne menacée de la ruine. Dans les milieux du Vatican, on dit que le pape aurait agi ou agirait par la voie diplomatique auprès des chefs des gouvernements alliés à Paris.

Un boche pillard de Douai

Max Kaasch, ancien capitaine dans l'armée allemande, récemment arrêté par les Américains pour avoir recélé des objets volés en France, s'est tué d'un coup de couteau dans la prison de Boppard où il avait été écroué par les soins de plusieurs officiers français. Kaasch allait être transféré en France et traduit devant la justice civile sous l'inculpation de délit de droit commun.

Les objets trouvés en sa possession consistent surtout en articles de lingerie pillés à Douai. Kaasch semblait craindre pourtant des accusations d'un genre plus grave.

Le budget de 1919

La commission du budget a achevé, samedi soir, l'examen du budget rectificatif des services civils de l'exercice 1919.

Ce budget s'élève : en recettes, à 10 milliards 627.332.784 francs ; en dépenses, à 10 milliards 262.349.293 francs.

Une réduction totale de 43.012.462 francs sur les dépenses a été apportée par la commission aux propositions gouvernementales.

M. Louis Martin a été autorisé à déposer son rapport général.

La reconstruction de Reims

Le conseil municipal de Reims a adopté un plan de reconstruction et d'extension de la ville comportant d'importantes innovations qui feront de la cité martyre renaissant de ses ruines glorieuses, une ville moderne

splendide, tout en conservant à Reims le caractère artistique et historique qui fait son renom.

Fiume ville libre

L'United Press télégraphie de New-York au Chicago Tribune cette information précise dont nous lui laissons la responsabilité :

« Nous apprenons de source certaine que les Italiens ont donné leur assentiment à la création de Fiume libre. Ils auraient également renoncé à leur demande sur la Dalmatie. »

« Une complète solution n'est pas encore arrêtée, l'Italie refusant de renoncer à certaines îles. »

CHRONIQUE LOCALE

Encore les autobus

Nous avons publié dimanche une lettre de M. Cambornac, le sympathique conseiller général de Salviac, au sujet de la question des autobus.

M. Cambornac nous disait que « le Conseil général de la Dordogne avait décidé, avant la guerre, de créer dans le département un réseau d'autobus de 600 kilomètres. Le concessionnaire étant décédé, un autre concessionnaire avait accepté de prendre ses lieux et place aux mêmes conditions. »

Mais voilà qu'à la session dernière, d'autres entrepreneurs de transports sont venus offrir leurs services au Conseil général. Celui-ci, après de longues délibérations qui eurent lieu les 12 et 13 mai, ne put s'entendre avec ces entrepreneurs, et les pourparlers furent rompus. La question des autobus a été renvoyée à la session d'août. »

Présentés ainsi, les faits ne sont pas entièrement exacts : la Petite Gironde, à la chronique de Périgueux, met les choses au point et écrit :

« Un entrepreneur avait accepté le 28 novembre 1918, de prendre la succession du concessionnaire décédé. »

Mais plusieurs autres entrepreneurs ayant fait des offres, le Conseil général de la Dordogne décida de se réunir le 12 mai pour prendre une décision.

« Trois concessionnaires s'étaient présentés, mais au dernier moment, c'est-à-dire pour bien préciser, le 12 mai, à l'heure où se réunissaient les commissions compétentes, l'un d'eux fait défaut, tandis que l'autre accepte seulement une partie des lignes ; il dut se retirer, le Conseil général ayant formellement décidé que les seize lignes prévues étaient solidaires et, par suite, devaient être exploitées en même temps. »

« Il ne restait donc plus qu'un seul concessionnaire. Mais celui-ci, après avoir demandé une subvention annuelle kilométrique de 1.400 francs, avec deux aller et retour sur chaque ligne, brusquement réclama 200 fr. de plus, soit 1.600 francs. Or, nous avons environ 600 kilomètres ; c'était donc plus d'un million que cet entrepreneur exigeait du département. »

« Le Conseil comprit tout de suite la manœuvre. Tous les autres s'étaient effacés devant un seul. Mais n'insistons pas... Nos lecteurs ont compris, comme l'a très bien compris le Conseil général. Le département ayant déjà, il y a une trentaine d'années, commis une erreur très grosse de conséquences, dont il souffre encore, pour des affaires de transport public, l'Assemblée se souvint aussitôt du vieux proverbe qui dit que « chat échaudé craint l'eau », et proposa un non très énergique aux prétentions de ce demandeur unique. »

« Le Conseil général a, à la suite de ces incidents, donné pleins pouvoirs au Préfet pour chercher un ou plusieurs concessionnaires. »

« Donc, de ceci, quoi qu'en pense M. Cambornac, il ressort : que le Conseil général de la Dordogne ne s'est pas contenté de discuter la question de concession avec un seul entrepreneur ; qu'il a ajourné sa session pour permettre à 3 autres entrepreneurs de présenter leurs offres. »

« Si les pourparlers n'ont pas abouti, par suite, dit notre confrère de la

Petite Girondé, « de manoeuvres cousues de fil blanc » de la part des entrepreneurs, il n'en reste pas moins que le Conseil général fait appel à de nouveaux concours, c'est-à-dire à la concurrence.

Ce n'est pas ce qui s'est produit dans le Lot : le Conseil général a discuté et traité avec les premiers entrepreneurs qui se sont présentés, parce que ceux-ci seuls savaient qu'à la session d'avril la question de réseau d'autobus allait être discutée.

Alors qu'en Dordogne, le Conseil général a étudié la question de novembre 1918 à mai 1919, ce qui a permis à plusieurs entrepreneurs de faire des offres, dans le Lot, la question ne fut connue que par le volume des rapports du Préfet, volume qui n'est communiqué qu'un ou deux jours avant la session, quand ce n'est pas le jour même de la session.

Toute la question que nous avons posée reste donc entière : pourquoi n'a-t-on pas fait appel à la concurrence ? Il suffisait d'un avis affiché ou publié. On ne l'a pas fait. Plusieurs entrepreneurs n'ont pu répondre à l'appel et faire de sérieux rabais sur les prix. Qui a voulu qu'il en fut ainsi ?

Pas le contribuable à coup sûr, car le contribuable sait bien qu'une adjudication aurait permis d'assurer les services avec, AU MOINS, CINQUANTE pour cent de rabais.

Nous ne nous lasserons pas de le répéter : Nous offrons de donner les noms d'entrepreneurs sérieux qui sont prêts à assurer le service dans ces conditions.

Conclusion : On prend, indûment et inutilement, dans la poche des contribuables, de grosses sommes parce que tel est le bon plaisir d'un politicien.

Les contribuables se résignent-ils au rôle de poires ?... L. B.

Des politiciens qui ne manquent pas d'audace

Un journal récemment créé publie un beau programme qu'il fait suivre de la signature de tous les conseillers généraux et de celles de huit personnalités représentant des « initiatives heureuses ».

Personne ne songera à protester contre le « beau programme ». On fait de belles choses sur le papier... Mais on sera surpris d'apprendre que certains signataires n'ont même pas été consultés. On a accablé des signatures sans même prévenir les intéressés.

Voilà les procédés des hommes politiques qui veulent laisser supposer au public que tout le monde est derrière eux.

On veut égarer l'opinion en donnant l'impression qu'on est patronné par tous les élus.

Il y a loin de ce rêve à la réalité ! L'avenir le dira !

Mais que penser de l'audace des politiciens qui mettent au bas de leurs papiers les signatures des élus du département, sans même les consulter ?...

M. RICHARD HELLER

Assez timidement on entreprend une campagne en faveur de M. Richard Heller.

Ce naturalisé qu'on tenta d'imposer aux Cadurciens patriotes, aurait un blanc-seing à lui fourni par l'administration d'une société française d'électricité.

Donc, Heller est un bon Français et... « son cas est définitivement réglé » !

Conclusion risquée ! Nous n'avons jamais apporté de passion dans cette affaire, encore moins de parti-pris puisque, maintes fois, nous avons dit que nous étions prêts à proclamer la calomnie si elle était établie. (Notre collection l'attestera.)

Mais nos offres sont restées vaines. Il reste, au contraire, que des accusations très graves ont été formulées. Nous conseillons à M. Heller de confondre, au grand jour,

ses « calomniateurs ». Nous proposons même un jury d'honneur.

On fit la sourde oreille. On entama un procès en diffamation devant le tribunal correctionnel (où la preuve n'est pas admise) qui, après appels divers, fut arrêté par M. Heller lui-même.

La cause est entendue, dit-on aujourd'hui.

En est-on bien sûr ? Le public restera toujours étonné qu'un homme à la conscience pure et immaculée ait arrêté, sans bruit, un procès qui aurait dû confondre ses diffamateurs !...

Au Conseil général

Nous apprenons que M. Malvy père, président du Conseil général, a adressé à M. le Préfet, le 3 mai, sa démission du Président de l'Assemblée départementale. Copie de cette lettre a été envoyée, par M. Malvy, à tous les conseillers généraux du Lot.

Le 7^e à l'honneur

L'Officiel du 18 mai publie la belle citation à l'ordre de l'armée dont a été l'objet notre vaillant régiment de Cahors :

Le 7^e rég. d'infanterie : sous le commandement du lieutenant-colonel Bourrellet en pleine bataille, le 29 mai 1918, au fur et à mesure du débarkement de ses unités, et chargé de tenir un large front, s'est cramponné au terrain avec une énergie farouche et a résisté pendant quatre jours aux attaques furieuses d'un ennemi, très supérieur en nombre, sans jamais lâcher un pouce de terrain. Toujours en flèche, débordé à deux reprises de plus de 2 kilomètres, est resté inébranlable sur ses positions, ne se repliant jamais que sur un ordre formel, faisant preuve d'un héroïsme sublime et d'une abnégation sans bornes.

Sous peu, les Cadurciens auront la joie d'acclamer le 7^e d'infanterie qui va rentrer dans sa bonne garnison de Cahors.

Citation à l'ordre de l'armée
Nous relevons à l'Officiel la belle citation suivante à l'ordre de l'armée :

Cabrol Henri, soldat de 1^{re} classe, 3^e compagnie du 7^e régiment d'infanterie : soldat de devoir, courageux, brave, d'une conscience admirable. S'est dépensé sans compter pendant huit jours de violents combats. A sauvé son commandant de compagnie grièvement blessé, en disant : « Il ne faut pas que vous restiez entre les mains de l'ennemi. » L'a porté sur son dos pendant 4.500 mètres.

Nos vives félicitations au vaillant soldat.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées au soldat Guézello François (R. A. T.), soldat à la 2^e compagnie du 131^e régiment territorial d'infanterie :

Excellent patrouilleur, volontaire pour toutes les missions périlleuses. A été très grièvement blessé, le 18 mars 1918, au cours d'un engagement avec l'ennemi, où il montrait une fois de plus les plus belles qualités militaires. Amputé de l'avant-bras droit.

Gendarmerie

M. Pélioussier, sous-lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion, est promu au grade de lieutenant.

Plus de cartes de pain

On annonce que la carte du pain sera supprimée à partir du 1^{er} juin.

FÊTE POPULAIRE DU 15 JUIN

La section des Boys-Scouts (Aviron Cadurcien) ayant besoin de savoir sur quelles ressources elle peut compter pour l'organisation définitive de la fête du 15 juin, fera procéder par ses membres en tenue à une souscription en ville.

Elle espère qu'elle trouvera parmi la population cadurcienne un accueil chaleureux, et que nombreux seront ceux qui souscriront pour cette fête, et pour leur Société.

Des listes seront en outre déposées dans les principaux établissements de la ville, et au bureau du journal. Les personnes qui désiraient envoyer par la poste leur souscrip-

tion l'adresser à M. Gagnayre Emile négociant Bd. Gambetta. Les souscriptions seront intégralement publiées.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Rivière, le chef de musique, se trouvant à Cahors en permission de détente, veut bien, pour la circonstance, reconstituer les sociétés de musique, l'Avenir et la Diane Cadurciens, qui prêteront leur concours à la fête du 15 juin.

Merci à M. Rivière et à ses collaborateurs au dévouement desquels on n'a jamais fait appel en vain.

Amicaux des lésés de la guerre (Ascendants, veuves de mobilisés, etc.)

Dimanche 18 mai, à eu lieu, à la Mairie de Cahors, la réunion des pères, mères, ascendants à tous les degrés des morts et des disparus de la guerre.

A l'ouverture de la séance, M. Alphonse a fait un exposé général du but de la réunion (pensions, sépultures, etc. etc.) et a été approuvé par 67 intéressés, qui se sont fait inscrire membres du groupement projeté, sans compter un grand nombre de veuves de la guerre présentes dont les intérêts sont communs.

Un bureau provisoire a été constitué ainsi composé :

Président : M. Gibert ; Vice-Président : Mme Chausse, M. Alphonse ; Secrétaire général : M. Cambar ; Secrétaire-adjoint : M. Delpech ; Trésorier : M. Vautreux.

Assesseurs : MM. Toulouse, Gaillard, Mandelli, Gauthier, Marchant, MMmes Carbonnel, Ruffet, Henry, Fantangé.

Sur la demande de l'Assemblée, ce bureau est chargé d'élaborer un programme de défense des intérêts de tous les lésés de la guerre qui sera soumis à l'approbation de la réunion générale qui aura lieu incessamment.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Gibert, Président de séance, a remercié M. Alphonse de son exposé et le nombreux auditoire d'avoir répondu à l'appel.

La séance a été levée à 4 heures. Le bureau provisoire.

Baisse sur les fromages

Le dernier marché d'Aurillac a été marqué par un véritable effondrement des cours des fromages. Le produit, qui avait atteint 600 et même 700 fr. les 50 kilos, est descendu, après des baisses successives à 80 et 105 fr. selon qualité.

Tabac à priser

La récolte de tabac à priser dans le Lot en 1918 et livrée en 1919 a donné les résultats suivants :

Nombre de planteurs : 4.897 ; surfaces ensemencées : 1.173 hectares 49 ; production : 832.974 kilos (qui ont été payés : 2.453.786 francs 55).

Bourse du Travail

Tous les employés de commerce des deux sexes, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail le jeudi 22 mai, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour :

Mesures à prendre pour l'application de la journée de huit heures.

A qui la médaille ?

Une petite médaille en or a été trouvée sur la Place au Bois. La réclamer à M. Vayssières, horticulteur.

Liste des jurés

Pressouyre, ouvrier agricole à Teyssieu. Estival, propriétaire à Laurettes. Bougevoles, propriétaire à St-Sulpice. Faurie, maire de Bétaille. Bédou, commis des postes à Cahors. Fergal, négociant à Lebrun. Bruno, employé à la sous-préfecture à Gourdon. Trassy, notaire à Bretenoux. Dubernal, commis de culture à Luzech. Feydet, employé de Préfecture à Cahors. Mérigonde, agent d'assurances à Cieurac (Lanzac). Vigouroux, pharmacien à Castelfranc. Dugès, notaire à Fontanes. Daraquy, propriétaire à Comiac. Chassaigne, propriétaire à Baladou. Charrié, négociant à Figeac. Lescaze, notaire à Cahors. Gasquet, propriétaire à Laurettes. Battut, propriétaire à Carennac.

rejeta brusquement à ce qui était le vrai de sa situation, de sa destinée farouche.

Il se trouvait en face de cette redoutable chose : le dévouement du drame. Tout allait finir. Comment ? Il ne le savait. Il fut dès les premiers mots lus par le greffier, repris par la même pensée atroce qui ne le quittait plus. Le moment venait de choisir. Maintenant le sort en était jeté. Avant la fin de la journée, il allait être déclaré coupable ou reconnu innocent.

Innocent ! Etait-ce possible ? Sortir de cette prison, respirer l'air, — cet air frais du regain d'avril, — retrouver Jacques ! Mais quelle probabilité, quel espoir avait-il de cette liberté ? Et pour combien de temps en jouirait-il, puisque, encore un coup, il était plus sûrement déjà condamné par la phisique qu'il ne pouvait l'être par ses juges ?

C'est la dixième fois, peut-être, cette douleur cruelle, ces doutes lui entraient dans l'esprit, lui toraient le cœur. Seulement, à cette heure où il se trouvait en face de la nécessité, il retrouvait une singularité nettement de pensée. Ceux qui se noient embrassent comme dans un éclair, leur vie entière, une rapide vision de leur passé, Rambert, son existence tout à coup évoquée, se heurtait ensuite à ce dilemme : « Ou libre, et Jacques misérable, ou condamné, et Jacques riche... riche ! »

Barbier, caissier à la banque, Cahors. Chaboy, propriétaire à Sarrazac. De Larratte, inspecteur des cont. ind. à Cahors.

Gineste, retraité à St-Médard-de-Présque. Boutel, maire à Lagardelle. Roubaud, professeur au lycée Gambetta. Labrunie, adjoint au maire de Vayrac. Dulac, propriétaire à Lagardelle. Darnis, propriétaire à Cazals. Dardenne, pharmacien à Gourdon. Lachèze, propriétaire à Montvalent. Lagarrigue, propriétaire au Vigan. Escalmel, propriétaire à Anglars-Nozac. Vaysse, négociant à Figeac. Bouyssonie, agent-voyer à Martel. Demeaux, receveur principal des cont. ind. à Cahors. Deltel, négociant à Montcuq.

Jurés supplémentaires

Fourtel, retraité à Cahors. Breton, marbrier à Cahors. Férando, brasseur à Cahors. Carle, receveur ruraliste à Cahors.

Nécrologie

On annonce la mort de M. le vicomte Xavier d'Armagnac, neveu de M. le comte d'Armagnac, ancien Conseiller municipal de Cahors.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Nous apprenons également la mort de Mlle Moles, surveillante au Collège de jeunes filles de Cahors.

Mlle Moles était une excellente maîtresse qui sera vivement regrettée par ses collègues et les élèves.

Nos sincères condoléances à la famille.

Enseignement primaire

Parmi les instituteurs et institutrices qui ont été promus au choix en 1919, nous relevons les noms suivants :

1^{re} classe, MM. Peyrilles, à Masclat ; Verdier, à Saint-Germain ; à la 2^e classe, M. Verhaac, à Martel, à la 3^e classe, M. Marty, à Milhac.

Institutrices : à la 1^{re} classe, Mlle Langlais, à Lamothe-Fénelon ; à la 2^e classe, Mme Gibrat, à Gramat ; Mme Roques, à Goudou ; à la 3^e classe, Mme Cheyroux, à Souillac ; à la 4^e classe, Mlle Decros, à Gramat.

Félicitations.

Fédération départementale des mutilés, combattants, démobilisés, veuves, orphelins, ascendants

Dans la séance des bureaux du 17 mai, le bureau de la Fédération départementale a été ainsi constitué :

Président : Belot (Cahors). Vice-Présidents : Mme Robinet (Cahors), Rejouliez (Figeac), Lafitte (Cahors). Secrétaire : Demons (Cahors), Marceac (Figeac). Trésoriers : Mme Gauthier (Cahors), Lanuajou (Cahors).

Deux sièges, à la vice-présidence, sont réservés pour des groupements en voie de formation à Gourdon et à Cahors.

La cotisation fédérale est fixée à 0 fr. 50 par membre. Un bulletin mensuel sera l'organe de la Fédération.

Les sections cantonales, désireuses de s'affilier sont invitées à adresser à bref délai au secrétaire général M. Demons, 16, Avenue de Toulouse, Cahors, 1^{er} leur adhésion ; 2^e l'engagement d'acquiescer la cotisation fédérale de 0 fr. 50 par membre ; 3^e la liste de leurs membres en mentionnant pour chacun d'eux leur adresse ; grouper dans cette liste par catégories les mutilés, les combattants, les démobilisés, les veuves, les orphelins, les ascendants.

Tribunal correctionnel

DÉTOURNEMENTS

La dame Pechamon Marie, épouse Malmont, de Labenque, actuellement domiciliée à Jouy-sur-Monin, étant en instance de divorce, eut la garde des objets mobiliers. Elle en profita pour en vendre un certain nombre, ce qui a décidé le mari, boulanger, à porter une plainte en détournements.

La femme Malmont est condamnée à 50 francs d'amende, par défaut.

VOL

Nous avons relaté l'arrestation d'une jeune domestique Gabrielle-Héloïse Calvet, pour vol et escroquerie.

Le tribunal lui inflige 3 mois de prison avec sursis.

RIXE

Bonnal Pierre, 62 ans, retraité à Mercuès, et Durand, Jean, 63 ans, cultivateur à Mercuès, se prirent tout dernièrement de querelle. La querelle ne prit fin qu'après un vif échange de coups de poing.

Bonnal est relaxé, Durand est condamné à 25 francs d'amende.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR

En revenant d'une foire de Cahors, le sieur Dô, propriétaire à St-Martin-

de-Vers faisait la route avec une dame du dit lieu. Dô avait bu un coup : le vin le rend amoureux. Dô fit des déclarations d'un amour ardent à la dame. Il faisait presque nuit, la route était déserte. Dô se fit pressant, trop pressant car il culbuta la dame sur le tapis de la route et tenta de la violenter.

Deux soldats à bicyclette arrivèrent sur ces entrefaites : la dame cria à l'aide. Mais Dô était déjà loin.

En rentrant à son domicile, la dame raconta à son mari l'attentat dont elle avait failli être victime. Le mari porta plainte.

Dô reconnaît avoir bu un coup de trop, mais, dit-il, la dame m'a permis de l'embrasser 4 fois et même me rendit un baiser.

Le tribunal condamne le trop entreprenant amoureux à 1 mois de prison avec sursis pour outrage public à la pudeur.

Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer les viticulteurs que le soufre sera livré à la mairie le mercredi 21 mai courant de neuf heures du matin à 11 heures et de 2 à 5 heures du soir.

Le sulfate de cuivre sera également distribué aux agriculteurs qui ne l'ont pas encore retiré.

Il les invite à porter des sacs ainsi que le reçu constatant le paiement effectué.

Cardaillac

La rage. — Un cas de rage vient d'être constaté à Cardaillac sur un chien appartenant à un cultivateur inconnu. L'animal a été abattu d'un coup de feu, et l'autopsie, pratiquée par M. Campagne, vétérinaire sanitaire à Figeac, a démontré qu'il était atteint de rage mué. M. le maire de Cardaillac a pris les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la maladie.

Gourdon

Distinction posthume. — Le sultan du Maroc a conféré la décoration de Ouissam Alaouite à notre compatriote le soldat Marcel Boudou, de Concorès, qui s'est signalé par sa valeur militaire, ses actes de bravoure et les services rendus au cours de la campagne. Ce vaillant est mort pour la France la veille de l'armistice.

Labastide-Murat

Arrestation. — La gendarmerie de Labastide a mis en état d'arrestation un nommé A... cultivateur à Montfalcon, qui est un déserteur.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 42.

La traversée de l'Océan

De Londres : Le ministère de l'air public le message suivant de l'amiral commandant à Queenstown : La nouvelle que Hawker est tombé à la mer ne mérite pas de créance.

De Londres : Tous les navires disponibles ont été envoyés à la recherche de Hawker (il s'agit de la traversée directe de Terre-Neuve à l'Irlande).

Le sort de Finne

De New-York : D'après la Chicago Tribune, Finne serait internationalisée. Le port serait placé sous le contrôle d'une commission de 5 membres de la Ligue des Nations.

Paderewski revient

De Berne : Paderewski est attendu à Paris vendredi ou samedi. Il expliquera aux Quatre la situation de la Pologne.

Le départ de Wilson

M. Wilson s'embarquerait à Anvers le 15 juin. Il arriverait en Amérique le 13.

Partage... équitable !

De New-York : La Chicago Tribune affirme que l'Amérique gardera les navires allemands saisis dans ses ports, malgré la protestation britannique demandant que la répartition des navires allemands soit faite d'après le tonnage coulé.

En Allemagne

De Zurich : Le Cabinet Scheide- mann aurait nommé Erzberger mi-

nistre des chemins de fer de l'empire pour mettre fin à ses intrigues.

Au tour des Balkaniques

De Zurich : Le « Nouveau Journal de Stuttgart » annonce que les délégués Bulgares et Turcs doivent arriver dans une quinzaine de jours. Ils seraient logés à Fontainebleau.

Barbares... for ever !

De Posen : Les troupes allemandes en garnison en Haute Silésie ont reçu l'ordre de fusiller les notables Polonais et de détruire les ponts de chemin de fer et les usines au cas où elles seraient contraintes d'évacuer.

En Espagne

De Madrid : Les ministres réunis hier, en Conseil, ont décidé que les garanties constitutionnelles continueront à être suspendues pendant la période électorale.

Violent incendie

Un violent incendie s'est déclaré ce matin à 3 h. dans la scierie mécanique Mignet, 50, av. Daumesnil. Les immeubles voisins ont été évacués. Les pompiers mettront plusieurs jours à noyer les décombres.

LE

DERNIER DÉLAI

Les Allemands achèvent la rédaction de leurs propositions. Les Alliés prendront une huitaine de jours pour les examiner. Ils répondront probablement par l'ultimatum d'avoir à signer ou refuser sans discussion.

AVIS DE DÉCÈS

La Vicomtesse Xavier d'ARMAGNAC : MM. Jean, Victor, Henry, Xavier, Maurice, Guy d'ARMAGNAC ; Mlle Marie d'ARMAGNAC ; La Comtesse Jean d'ARMAGNAC ; Le Comte d'ARMAGNAC ; Le Comte et la Comtesse P. d'ARMAGNAC et leurs enfants ; Le Vicomte Bernard d'ARMAGNAC et ses enfants ; M. Elie de BAUDOU et ses enfants, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Vicomte Xavier d'ARMAGNAC

décédé à Cahors le 19 mai 1919, à l'âge de 47 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à la Cathédrale le jeudi 22 mai 1919, à 9 heures et demie.

Réunion à la maison mortuaire : rue Jean Vidal.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jean MOLES, adjudant et Madame MOLES ; les familles MOLES et Elie BRO, le personnel et les élèves du Collège de Jeunes Filles ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie MOLES

décédée à Cahors le 19 mai et prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 21 mai à 9 h. 1/4 en l'Eglise St-Barthélemy.

Réunion à la maison mortuaire 3, rue Feydel.

LA HERNIE

Ses Dangers — Moyens de la combattre

Il y a beaucoup de maladies dont on ne soupçonne pas la gravité : la Hernie est de ce nombre ; c'est une des plus redoutables infirmités.

Celui qui en est atteint doit, s'il ne se soigne pas, se préparer à la voir grossir et atteindre des proportions effrayantes. On comprend donc qu'elle imprudence est commise par ceux qui négligent leur hernie.

El pourtant il est facile de se mettre à l'abri de tous ces dangers : il suffit en effet que la tumeur soit maintenue ; mais il faut qu'elle le soit parfaitement et continuellement.

Les Appareils inventés par M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg St-Martin à Paris et portés à leur plus haut point par plus de 35 ans d'études et d'expériences permettent seuls d'arriver à ce résultat.

D'une résistance et d'une souplesse sans égales, ils permettent tous les mouvements, sans se déformer. Sous leur pression énergique mais toujours dosée avec précision, la tumeur disparaît et c'est immédiatement le retour de la santé et des forces.

Aussi tout ceux qui souffrent de Hernies, Efforts, etc., apprendront avec plaisir la prochaine arrivée de M. A. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris qui recevra de 9 h. à 4 h. :

Gourdon, Samedi 31 mai, Hôtel de l'Écu de France.

Cahors, Dimanche 1^{er} juin, Hôtel des Ambassadeurs.

Cassade, Lundi 2, Hôtel Laroque.

Gramat, Mardi 3, Hôtel de Bordeaux (jusqu'à 2 h.).

Dans un but humanitaire, la nouvelle édition du « Traité de Hernie », important ouvrage de 160 pages, orné de 150 photographies, sera envoyée gratuitement et discrètement sur demande à

M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg St-Martin — PARIS.

A VENDRE

Très belle salle à manger complète Grand style Breton, état neuf. S'adresser, 11, rue Georges Clemenceau, au 2^e étage.

Grand arrivage de chevaux

démobilisés, de l'armée anglaise, de toutes catégories, chez « BRU », écuries Miquel, vétérinaire, rue Victor-Hugo, Cahors.

HUILES ET SAVONS

Représentants sérieux demandés conditions avantageuses. Ecr. René Fabre, Aix-en-Provence.

REICHENUSE donne secret pour guérir le psoriasis et le hémorroïdes. Maison Burt V. 10, Nantes.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).